

L'Écho Chapellois



E_{dit}o

Chapelloises, Chapellois

Cela faisait plusieurs années que le Club de football de La Chapelle-Bouëxic rêvait d'un éclairage du terrain sur la commune afin d'éviter de se déplacer pour l'entraînement ou les matchs du vendredi soir. Aujourd'hui, c'est chose faite. L'inauguration de l'installation a eu lieu le mardi 30 Novembre 2021.

Ces travaux ont été réalisés grâce au financement du District de l'Ille-et-Vilaine, de la commune, du SDE 35 et bien sûr du Club US Chapellois. La Commune bénéficie d'un éclairage de niveau E6 qui signifie qu'il est « homologué pour accueillir des matchs de ligue ». Après ce volet « Eclairage », les bénévoles du club US Chapellois ont entamé les travaux de rénovation des vestiaires et de la buvette. Un grand merci à eux pour avoir donné de leur temps et aidé à déménager le bar de la Bonne Franquette. En effet le bar a subi un relooking pour être aujourd'hui aux couleurs du club. Depuis quelques jours, le logo du club trône sur le bardage, face au terrain.

Le club compte environ 60 licenciés répartis sur 2 équipes seniors, 1 équipe vétérans et 2 équipes féminines sur gazon et futsal dans la salle de sports.

Pour finir, l'aménagement du sous-sol de la salle des fêtes prend forme, il a été retardé par la pénurie de menuiseries mais à ce jour, elles sont installées. Cet aménagement permettra de mettre à disposition des différentes associations de la commune, des box de stockage, une salle de réunion d'une capacité de 19 personnes ainsi qu'un local pour les services techniques. Des sanitaires adaptés aux personnes handicapées ont été créés.

Ces différents aménagements améliorent la vie associative de notre commune.

David TESSIER
Conseiller municipal délégué aux équipements sportifs.

En raison des conditions sanitaires, la cérémonie des vœux n'aura pas lieu cette année.

Numéro 129
Janvier 2022

SOMMAIRE

- Edito
- Vie Municipale P 2 à 7
- Tribune d'expression P 8
- Vie intercommunale P 9
- Vie Culturelle et Economique P 10 à 13
- Associations P 14 à 16
- Les Comptes-rendus P 17 à 25
- Développement Durable P 26 à 27
- Mémento P 28



*L'ensemble du
Conseil Municipal et du
personnel municipal
vous souhaite une très
belle et heureuse année.*

Téléthon .

Le dimanche 5 décembre, l'association Bouëxic-Animation a organisé un randonnée pédestre de 10km . 140€ ont été récoltés.



Une nouveauté attendait les Chapellois **le lundi 6 décembre**. Les 170 élèves de l'école de La ROCHE POURPRÉE, de la petite section au CM2, ont participé à la « Course du Muscle au Service du Muscle ». Cette course solidaire avait pour but de sensibiliser le jeune public à la cause du Handicap. Cette solidarité s'est traduite par un parrainage. Chaque enfant a sollicité famille, amis, voisinsafin de récolter un don pour ce Téléthon. Sur « La Vigne » ,un circuit de 500m a été mis en place par les employés communaux et les bénévoles de Bouëxic-Animation. Avec enthousiasme et courage, chaque enfant a couru au profit du Téléthon sur des distances adaptées à leur âge (de 300m pour les enfants de petite et moyenne section à 1500 m pour les plus grands).

En fin de matinée, après un goûter offert par les sponsors de l'opération, la directrice a remis symboliquement à André Guyomard, coordinateur du Téléthon en Ile-et-Vilaine, la somme de 748 €.

Un grand merci aux enfants, à l'équipe enseignante et aux employés communaux pour leur investissement. Avec les dons de particuliers, la somme de 951€ a été versée à l'association AFM-Téléthon 2021



L'éclairage du stade a été inauguré.

L'inauguration de l'éclairage du stade a eu lieu, en présence des élus locaux, des dirigeants, entraîneurs et joueurs du club et du président de la Ligue 35.

Après un match des équipes féminines de La Chapelle Bouëxic et de Mordelles, le Maire a présenté l'investissement réalisé, financé par la commune, la Fédération Française de Football et le club Chapellois. L'éclairage de ce terrain de sport qui était attendue depuis fort longtemps par les joueurs et bénévoles, permettra au club qui compte 2 équipes senior, 1 équipe vétérans et 2 équipes féminines dont une de foot en salle, d'organiser les matches, les vendredis et samedi soir.



Recensement militaire

Sont concernés par la 1ère période de 2021, tous les jeunes **nés Janvier et Mars 2006**. Ils doivent se faire recenser **avant le 31/03/2022**.

Ils doivent se présenter (ou leur représentant légal) à la Mairie durant cette période, munis du livret de famille.

Contact : ☎ 02.99.92.01.15 Plus d'infos sur www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc



Journée Défense et Citoyenneté

Bouëxic Accueil



Bouëxic Accueil vous propose des animations diverses et variées tout au long de l'année. Vous allez pouvoir apprendre et approfondir le domaine de la couture avec Adeline ou réveiller votre corps avec Laetitia mais aussi votre cerveau avec Gilbert et son atelier mémoire. C'est l'occasion de se retrouver, partager un moment ensemble. On propose aussi des sorties et des repas au restaurant scolaire.

Alors n'hésitez plus et contacter **Amélie LESCAUT 06.89.49.43.45**
ou animationlachapellebouexic@gmail.com.

Atelier Couture

Donner une nouvelle vie à vos vêtements, créer vos accessoires, une nouvelle déco ou toute autre chose encore ...

Venez découvrir ou vous perfectionner avec Adeline. Elle vous accompagnera dans la découverte et la prise en mains de votre machine à coudre (possibilité de prêt de machines à coudre).

L'Atelier couture sera encadré par Adeline Gizard.

Il se déroulera à la salle polyvalente de La Chapelle-Bouëxic –

le **Mercredi de 14h-16h-**

8 dates sont proposées: du mercredi 19 janvier au mercredi 4 mai 2022

Si vous êtes intéressé, inscrivez vous auprès d'Amélie en Mairie (06 89 49 43 45)



Panneau Pocket .



PanneauPocket

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la Mairie vous propose l'application PanneauPocket. Cette application de communication permet à la population de recevoir les actualités diffusées par l'équipe municipale.

A domicile, au travail, dans la rue, dans les transports ou en voyage, tous les évènements, les infos et les alertes qui vous concernent sont toujours à portée de main sur votre téléphone.

Simple, gratuit et 100% anonyme

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou encore AppGallery.

Ouvrez PanneauPocket et mettez votre commune en favori, en cliquant sur le cœur pour recevoir les informations et les alertes de votre mairie en instantané.

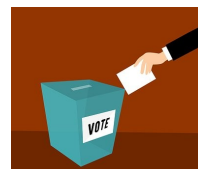
Pas besoin de créer de compte ! L'application est anonyme et gratuite.

PanneauPocket est aussi disponible sur les ordinateurs, la navigation est simple et ludique. Vous avez juste à taper « app.panneaupocket.com » dans la barre de recherche, de votre navigateur internet.

Inscriptions sur les listes électorales.

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins de 2022 devront être déposées **au plus tard le vendredi 26 février 2022** pour les élections présidentielles et au plus tard le vendredi 30 avril 2022 pour les élections législatives

Rappel des dates :



Elections présidentielles :

Dimanche 10 Avril 2022 et dimanche 24 avril 2022.

Elections législatives :

Dimanche 12 Juin 2022 et dimanche 19 juin 2022.

Pour vous inscrire, 2 solutions :

1°) Vous pouvez télécharger le Cerfa qui se trouve sur le site www.lachapellebouexic.fr dans la rubrique Vie municipale / Les services municipaux/ La Mairie. Après avoir rempli le Cerfa, vous pouvez l'envoyer par mail à accueil@lachapellebouexic.fr accompagné de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Il est également possible de déposer l'ensemble à la mairie ou dans la boîte aux lettres sous le porche.

2°) Vous pouvez également remplir le Cerfa directement à la mairie et vous munir de votre carte d'identité et justificatif de domicile. Rappel : la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15. Le samedi des semaines impaires de 9h00 à 12h00.

Animation Gestion des Landes .

Le service Espaces Naturels Sensibles du Département d'Ille-et-Vilaine organise une matinée d'animation consacrée à la gestion des landes et à la préservation de la biodiversité associée.

Animation gratuite ouverte à tous !

Au programme :

- * Les landes, entre tradition et contrainte du sol
 - * Une biodiversité à préserver
 - * Démonstration de gestion des landes
- A l'issue de l'animation, un apéritif vous sera proposé.



**RDV samedi 29 janvier 2022, de 10h à 12h,
à la Chapelle-Bouëxic.**

Le lieu précis sera communiqué, après inscription.

**Contact et inscriptions : 02 99 02 20 73 ou
armelle.andrieu@ille-et-vilaine.fr**

Réouverture de chemins.



Animation réouverture de chemin sur la commune de la Chapelle Bouëxic Acte 2 en janvier 2022

L'association Libre-Canut mène depuis de nombreuses années des actions de terrain sur le territoire : chantiers d'entretien de cours d'eau, réouverture de chemins, création et entretien de mares...

De son côté, l'association Eau et Rivières de Bretagne propose une opération régionale intitulée « le temps du bocage » et organise à cette occasion de nombreux événements sur ce thème. Tout naturellement, les deux associations se réunissent, avec l'accord et le soutien de la commune pour vous convier à des chantiers de réouverture d'un chemin creux bocager à la Chapelle-Bouëxic entre la Prunçais et la Jossais.

Samedi 20 novembre, une petite dizaine de bénévoles se sont activés à débroussailler la moitié de ce chemin. **On remet ça en janvier prochain** (date précise encore à fixer) : les chapelais sont attendus avec huile de coude et bonne humeur, gants, cerpes, croissants, faucilles, fourches et crocs...

Galette-saucisse et cidre assurés le midi, pour les travailleurs. C'est convivial et amical. Renseignements auprès de **Jean Paul HIGNET : 06 83 66 18 45, Emmanuel LEBRUN 02 99 42 14 88 et Eau et Rivières de Bretagne : 06 80 18 39 47**

Don de sang.



Collecte de sang à Val d'Anast

Mercredi 5 Janvier 2022
de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30.

Afin d'éviter les temps d'attente et d'accueillir les donneurs dans les meilleures conditions sanitaires possibles compte tenu du contexte actuel, **cette collecte se déroulera sur RENDEZ-VOUS :**

Se connecter sur dondesang.efs.sante.fr (rubrique « rdv en ligne »)

Suite à la forte baisse des réserves en poches de sang, l'Établissement français du sang lance un appel d'urgence à la mobilisation dans toute la France. Les réserves comptabilisent moins de 85 000 poches au lieu de 110 000. Il est nécessaire que les donneurs se mobilisent pour permettre à l'EFS de continuer à répondre aux besoins des malades.

Depuis 2011, la Commune de Vigeois et La Chapelle-Bouëxic sont liés d'amitié. Retrouvez ci-dessous, une présentation de la Commune de Vigeois.



VIGEOIS



Les communes de La Chapelle-Bouëxic et Vigeois sont liées par des liens d'amitié depuis 2011. Des échanges ont eu lieu de façon régulière, hélas interrompu par la crise COVID. J'espère que 2022 sera l'heure des retrouvailles.

Bien à vous.
Jean-Paul COMBY



Située entre Uzerche et Brive-le-Gaillarde, Vigeois est une commune de 1280 habitants, bordée par la Vézère.

Village dynamique, qui a récemment accueilli de nouveaux commerçants et professions libérales : kinésithérapeute, orthophoniste, couturière, infirmière, pharmacienne, naturopathe et autres commerces de proximité (Clévasion, Gîtes).

Malgré la situation sanitaire, les associations ont œuvré pour contribuer à l'animation du village.



Vigeois a eu l'honneur d'être représenté à l'élection de Miss Limousin grâce à notre Miss Corrèze 2021, Kayleigh GORDJIN.

Les échanges entre nos deux communes ont permis l'adoption de panneau Pocket pour les vigeoyeux. De même, l'Agence Postale Communale a ouvert ses portes en juillet, permettant un maintien des services postaux de proximité.



Ensemble, poursuivons notre dynamique !

Quand les promesses deviennent réalité.

Déjà presque 2 ans depuis les élections municipales et les projets annoncés se concrétisent. Tout d'abord, une équipe investie pour assurer la gestion du quotidien (Ecole, routes, entretiens divers, agence postale, bibliothèque...) mais aussi apporter toujours plus de services. En ce moment, c'est bientôt le lancement des travaux pour transformer la Bonne Franquette en hébergements de 25 lits ; la réalisation du projet de la Vigne avec le théâtre de verdure, la plantation de la vigne, d'arbres fruitiers ; les premiers travaux préparatoires à l'aménagement de la Rue du Plat d'Or ; l'amélioration de notre médiathèque bientôt, Florence ARTHAUD ; l'aménagement du sous-sol de la salle des fêtes, pour les associations ; la mise en place de l'éclairage du terrain de football pour soutenir le club ; le développement d'un projet culturel en collaboration avec les artistes locaux.

Mais aussi, grâce à l'achat de réserves foncières, la possibilité d'accueillir bientôt un cabinet dentaire et d'autres projets qui nous sont proposés. Grâce à une volonté au service des habitants. A l'occasion de cette année 2022, qui s'ouvre encore dans l'incertitude sanitaire, notre enthousiasme ne s'effrite pas pour La Chapelle-Bouëxic, pour garder cette image positive, ce sens du travail avec tous ses acteurs (commerçants, artisans, associations, personnels municipaux).

Belle année 2022 à tous.

Morazin R, Lebret L, Chaudagne M, Ruault-Dubord MC, Soulaïne F, Bernardin-Corbes E, Bouet JY, Larcher G, Tessier D, Dax F, Gueho F, Troufflard M.

La Chapelle Autrement !

Chères Chapelloises et chers Chapellois,

C'est parti pour 2022, l'occasion de se souhaiter mutuellement tous nos meilleurs vœux de réussite, d'aboutissement de projets ainsi que la santé pour tous.

2022 pour La Chapelle Bouëxic, c'est l'aménagement de la route du Plat d'Or qui est bien engagé et on peut s'en féliciter, malgré les désagréments que cela pourra occasionner lors des travaux !

Pour le reste, nous sommes attentifs à la gestion de notre commune lors de nos participations aux Conseils Municipaux et commissions quand elles se réunissent...

Belle et heureuse année 2022 à toutes et à tous

Rémy, Serge et Virginie

G

uide des producteurs.



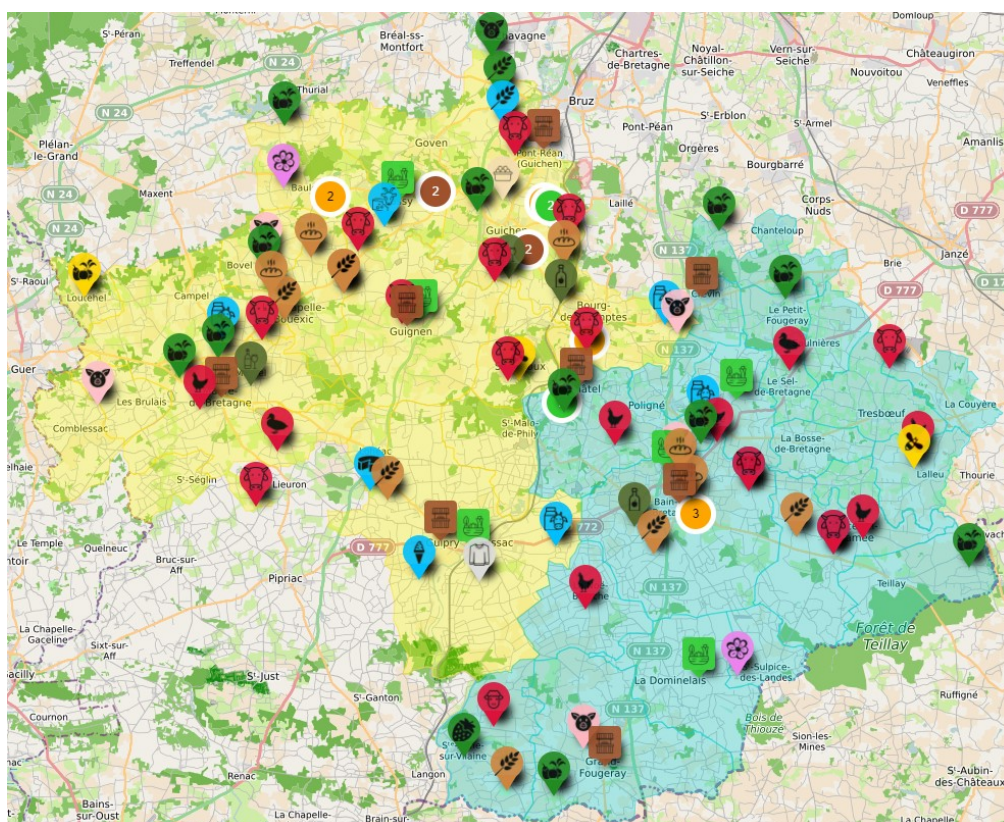
Guide des producteurs : une carte interactive pour trouver des produits locaux, frais et de saison près de chez vous.

Le guide des producteurs locaux du territoire des Vallons de Vilaine fait peau neuve et change de format pour évoluer vers une cartographie en ligne.

Cet annuaire interactif recense l'offre de vente de produits agricoles en vente directe à la ferme, sur les marchés locaux ou dans les commerces de proximité. La carte couvre un vaste territoire composé des 38 communes de Vallons de Haute Bretagne Communauté et de Bretagne porte de Loire Communauté. Ainsi, plus de 70 productrices et producteurs sont identifiés et proposent un large choix de fruits et légumes, épicerie, boissons, viandes et produits laitiers.

Ce format collaboratif permet une mise à jour au fil de l'eau. Un lien vers un formulaire de demande de modification ou d'inscription est disponible dans la rubrique « À propos ».

Une belle manière de valoriser le travail des agricultrices et agriculteurs du territoire et d'aller à leur rencontre sur les lieux de vente !



Vie Intercommunale

Bibliothèque : Travaux en cours



Votre bibliothèque se refait une beauté !

Elle sera fermée pour travaux

**du 7 au 14 février 2022
inclus.**

Nous vous attendons nombreux
pour la réouverture !

Contact et horaires :

Médiathèque Municipale - ☎ 02.99.92.05.71 📧 bmlachapellebouexic@gmail.com

Mardi : 16h00 à 18h00. Mercredi : 10h00 - 12h00 et de 16h00 à 18h00.

Jeudi de 16h00 à 18h00 Vendredi de 16h00 à 18h00. Samedi de 10h30 à 12h30

Espace multimédia : Atelier tablette, initiation et consultation...



L'espace multimédia vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00. En raison des conditions sanitaires, il est préférable de prendre rendez-vous avant de vous y rendre soit par mail cyber-lachapellebouexic@vallonsdehautebretagne.fr ou par téléphone au 02.99.92.05.71

L'objectif principal des cyber-bases est de lutter contre la fracture numérique, en proposant aux publics **un accès à l'informatique et à internet gratuit.**

Un animateur multimédia est présent en permanence, afin d'accompagner les usagers et de répondre à leurs questions.

Ateliers ou accès libre.

Un accès libre est possible pour les personnes ne possédant pas d'ordinateur, d'imprimante ou d'internet.

Des ateliers sont organisés pour faire découvrir aux personnes qui le souhaitent, l'informatique et Internet : ateliers découverte, bureautique, pratique, créatifs, Ces ateliers peuvent se dérouler en individuel ou en groupe.

N'hésitez plus, c'est gratuit, aucune limite d'âge, ne restez plus isolé, rejoignez-nous !

Contact :

cyber-lachapellebouexic@vallonsdehautebretagne.fr

☎ 02.99.92.05.71

Laëtitia COUASNON, Sophrologue



Laëtitia Couasnon est habitante de la Chapelle Bouëxic depuis 2003.
Professeure de danse puis chorégraphe et danseuse professionnelle depuis 2000.
Sophrologue diplômée depuis 2019.

Ma démarche :

La danse est devenue pour moi un laboratoire de recherche qui permet d'explorer la relation à l'espace, au temps, à soi, à l'autre...

Il me tient à cœur de transmettre mon expérience du mouvement de manière accessible à tous et dans le but d'apporter un mieux être au quotidien.

Ce qui m'a séduit dans la sophrologie, c'est l'aspect simple et concret de la méthode. Avec mon expérience et ma connaissance anatomique appliquée, j'apporte une nouvelle dimension à l'exercice de cette pratique.

Pour se sentir mieux dans son corps, mieux dans sa tête, mieux dans le monde qui nous entoure...

Je propose plusieurs accompagnements :

- Séance individuelle en sophrologie traditionnelle.

- Atelier réveil corporel, pour les seniors...

- Atelier Croisé, stage pour adultes associant la danse et la sophrologie (nouveau en 2022).

Dans le cadre de la Sophrologie, je propose des accompagnements en séance individuelle.

Je vous apporte des clés pour :

- Améliorer votre qualité de sommeil.
- Apprendre à gérer votre stress et accueillir vos émotions.
- Relâcher les tensions physiques et mentales.
- Trouver du répit dans une vie trépidante (Parentalité / vie professionnelle...).
- Favoriser une mise en condition pour un meilleur apprentissage, apprendre à se concentrer.
- Se préparer un examen (scolaire, rendez vous d'embauche, examen médical...).
- Mieux vivre avec des douleurs chroniques (arthrose, fibromyalgie, acouphène...).
- Valoriser vos performances sportives et artistiques.
- Prévenir les risques psycho-sociaux (stress au travail, burn out).
- Améliorer la confiance en soi et l'estime de soi.

Vous souhaitez en savoir davantage :

laetitiacouasnon-sophrologue.fr

06 60 37 46 80

Prenez soin de vous !



Lydie MONNERAIS-THÉZÉ : Relaxation - Réflexologie - Sophrologie.



Lydie Monnerais-Thézé s'est installée en tant que **Sophrologue, Relaxologue et Réflexologue** sur la commune de la Chapelle Bouëxic où elle réside depuis 26 ans.

« Après 31 ans, salariée d'un laboratoire pharmaceutique en tant qu'informatrice thérapeutique auprès des médecins spécialistes hospitaliers de la Bretagne, j'ai voulu donner un nouveau tournant dans ma carrière professionnelle. Suite à mes 3 années de formation en relaxation, réflexologie et sophrologie accompagnées d'un stage sur "l'intérêt de la sophrologie dans l'aide à la gestion du stress" dans le service de cardiologie du CHU de Rennes, je me propose de vous accompagner dans le cadre :

Prévention et Gestion du stress **Bien-être**

Le **stress** correspond à un ensemble de réactions neuro-psycho-biologiques destinées à maintenir l'équilibre face à un agent extérieur. Si le stress en tant que réaction d'adaptation ne pose pas de problème lorsqu'on laisse le temps à notre biologie de retrouver son état de normalité, il est en revanche sous sa forme chronique la cause initiale de nombre de nos maux et de nos troubles fonctionnels : fatigue, tensions et douleurs musculaires, troubles du sommeil, migraines, troubles digestifs, anxiété, baisse de moral, difficultés à se concentrer, difficultés à vivre des événements (deuil, séparation, maladie...), perte de confiance en soi, lassitude ...

Je vous propose tout simplement de **faire une pause, vous ressourcer**. Lors de nos rencontres, je vous accompagnerai sans jugement, avec bienveillance

- A vous mettre à l'écoute de votre corps, de votre respiration avec l'accueil de vos sensations, vos perceptions dans l'ici et maintenant afin de prendre conscience du moment présent.
- A mettre le mental de côté et lâcher-prise.
- A vivre votre corps plus détendu pour favoriser le calme intérieur.
- A dynamiser vos capacités, vos potentiels »

Avec la quête de tout un chacun : la sérénité, le bien-être, le bien-vivre.

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » Définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

Pour un RDV avec vous-même, pour vous-même



Contact : Lydie Monnerais-Thézé
Cabinet : 4 La Jetais
35330 LA CHAPELLE BOUËXIC
☎ 06 08 08 79 56
lydie.monnerais@gmail.com

Séances :

- Individuelles ou collectives
- Au cabinet, en entreprise

La pratique de la sophrologie ou de la réflexologie ne peut être en aucun cas assimilée à des soins médicaux ou de kinésithérapie.

P rojet artistique

Depuis le printemps 2021, le projet artistique commandé par la commune de la Chapelle-Bouëxic, dans le cadre du programme de valorisation touristique *Destination Rennes et les Portes de Bretagne*, a bien avancé. Après plusieurs échanges avec les habitants et visiteurs du territoire, l'artiste Mari Gwalarn a animé des ateliers participatifs de sculpture en carton recyclé, de juin à octobre. L'objectif était d'élaborer et assembler un prototype de grande taille pouvant être décliné en une statue pérenne afin d'être, à terme, installée sur le site de l'espace vert dit de *la vigne*, aux abords de l'église. Une silhouette féminine mystérieuse a fait progressivement son apparition, sous les mains actives des parents et enfants, venus œuvrer ensemble les samedis et dimanches après-midi. A la Toussaint, « la grande dame lisant » s'est vue accompagnée de deux bambins, l'un, curieux, se tenant près d'elle et l'autre, tout petit, blotti dans ses bras. Ce groupe représente une scène de famille, à l'image de celles qui se sont succédées au fil des mois aux côtés de l'artiste. Le prototype a rejoint l'atelier de Mari Gwalarn pour être reproduit.



En marge de cette réalisation principale, des ateliers supplémentaires ont été organisés au sein de l'école publique de *La Roche Pourprée*. Chaque semaine, jusqu'à la fin de l'année scolaire, Mari Gwalarn propose aux élèves d'une classe de découvrir son métier de sculptrice contemporaine, par la pratique. Ces interventions s'inscrivent dans un projet d'école conçu cette année en expérimentation du programme national PEAC (Parcours Éducatif Artistique et Culturel) appliqué aux classes de primaire, et défendu par l'académie de Rennes. Le fil conducteur est la découverte et l'étude d'un chef-d'œuvre de la musique classique, « *Le Carnaval des animaux* » (1886) de Camille Saint Saens. A charge pour l'artiste Mari Gwalarn de concevoir, avec les élèves et leurs professeurs, des figures concrètes pouvant illustrer les harmonies musicales. Nul doute que l'enthousiasme sans pareil des enfants saura venir à bout de ce pari difficile. Une affaire à suivre...

C lub de l'amitié.

La galette des rois sera servie à ses adhérents
le 20 janvier 2022
à 14 heures, à la salle polyvalente.
A cette occasion, se tiendra l'assemblée générale.

Inscription pour les nouveaux adhérents , réinscription
pour les anciens , cotisation annuelle au prix de 20 €



C ONCOURS DE PETANQUE



Remise des prix aux équipes gagnantes lors du repas du 29 Octobre dernier à la salle polyvalente.

C'est dans une ambiance très conviviale, que s'est déroulé le tournoi de boules de Mai à Septembre 2021.

Ce sont 29 équipes qui ont participé cette année, à ce concours. Les joueurs (hommes et femmes de tous âges) se sont confrontés amicalement.

Les rencontres ont permis aux équipes de sortir de chez elles et de profiter des douces soirées chapelloises.

La saison s'est clôturée par un repas et la remise des trophées ; ceci dans une ambiance sympathique.

Classement des équipes gagnantes :

Equipe Séniors : Henri ESNAULT et Jean RAIMBAULT

Equipe féminine : Lydie MONNERAIS-THÉZÉ et Carole LETOURNEL

Equipe masculine : Nicolas GERNIGON et Jordane TANGUY

Si vous souhaitez participer au concours l'année prochaine, guettez l'écho chapellois du mois de mars prochain, afin de connaître la date des inscriptions.

Anciens Combattants

Cérémonie du 11 Novembre 2021

Les 8 Mai, 11 Novembre, 5 décembre se succèdent pour garder le souvenir de toutes celles et ceux qui ont combattu, laissé leur vie pour notre liberté ! A chaque fois, nous vous invitons à y participer. Merci donc aux enseignants de l'école qui ont préparé et invité des enfants à participer, et donc à leurs parents qui ont compris ce moment d'histoire était important.

Le 8 Mai 2022, nous devrions retrouver une cérémonie cantonale pour laquelle nous aimerions (Joseph BESCHU et l'Association des Anciens Combattants) donner une nouvelle fois, toute son envergure et voir beaucoup d'entre nous y participer.



Merci à Julie GAYET et Joanny GLEMÉE-GAIGNARD élèves de 3ème qui ont lu le message officiel.



Cérémonie du 5 Décembre 2021 :

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie



Malgré la pandémie, les échanges entre le 2ème RMA de Bruz et la Commune de LA CHAPPELLE-BOUËXIC. Ci-dessous deux exemples. A gauche : réception des présidents des anciens combattants des communes jumelés avec le 2ème RMA. A droite réception des élus



Retour sur cette fin d'année magique par l'Amicale Laïque.



Les familles de l'école de la Chapelle Bouëxic se sont rassemblées, le Dimanche 12 décembre pour le traditionnel spectacle de Noël. Les enfants ont adoré ce spectacle de Noël mélangeant cinéma et théâtre. Tout le monde s'est retrouvé après pour partager le goûter de Noël avec un bon verre de vin chaud (pour les Parents !)



Dès le lendemain, le père Noël était ravi de rencontrer tous les enfants chapellois de l'école. Les enfants ont accueilli celui-ci avec un beau chant de Noël dans la cour de récréation. Le Père Noël et ses lutins ont déposés tous les cadeaux demandés dans chaque classe devant des enfants ébahis.

Nous remercions tous les amicalistes et bénévoles pour ces deux journées riches en émotion.

Et 2022 alors !!



Nous accueillerons la troupe
« Le Pied en Coulisse »

**Le 5 et 6 Mars 2022 prochain
dans la Salle du Rotz,**

Vous pouvez dès à présent réserver
vos places.

Par téléphone au 06 44 30 90 52.
Ou acheter directement en ligne
Sur Helloasso.com
sur la page du pied en coulisse

Réunion du 11 Octobre 2021

Ce compte-rendu a été synthétisé. Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du Conseil Municipal sur le site www.lachapellebouexic.fr. Ils sont également affichés sous le porche de la mairie.

Information de la Société LUXEL : projet de panneaux photovoltaïques : secteur de « La Pichais ».

La Société LUXEL – secteur Nord-Ouest – sise 47, rue de la Boulais présente le projet de panneaux photovoltaïques sur le secteur de « La Pichais ».

La Société LUXEL, acteur français indépendant du photovoltaïque fondée en 2008 a rejoint le groupe EDF Renouvelables France en Mars 2019.

Le projet de centrale photovoltaïque serait situé sur les parcelles cadastrées section ZE n° 214, 215, 217 et 218 – secteur de « La Pichais » sur une surface de 5,8 hectares.

Ces terrains ont accueilli une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (une carrière puis une installation de stockage de Déchets Inertes).

Ce projet est classé en zone NC et A du PLU.

L'aire d'étude n'est dans le périmètre d'aucun zonage réglementaire (ZNIEFF, Natura 2000, PNR, réserve naturelle).

Le site n'est pas soumis à une protection paysagère ou patrimoniale particulière (aucune proximité avec un site classé, inscrit, site patrimonial remarquable, UNESCO).

Le site n'est pas situé dans le périmètre d'un Plan de Prévention des Risques (naturels, technologiques).

L'environnement à proximité est constitué de terrains agricoles et d'habitations. La remise en état du site est en cours de modification.

Une ligne ENEDIS Moyenne Tension traverse le terrain.

La distance au poste source est importante (Poste de PLELAN-LE-GRAND à 13,5 kms).

La puissance installée serait de 5 MW c d'électricité verte qui sera injectée sur le réseau local, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 2 200 personnes.

Les éléments d'une centrale photovoltaïque sont les suivants :

- modules : transformation du rayonnement en courant continu.
- onduleur : transformation du courant continu en courant alternatif.
- poste de transformation : élévation de la tension à 20 KV.
- poste de livraison : interface entre le réseau public et le parc.
- réseau moyenne ou haute tension : transport de l'électricité.
- poste de supervision : pilotage depuis le siège de LUXEL.

Les retombées financières locales envisagées sont les suivantes :

- 5 200 € la première année pour la Commune.
- 3700 € par an en taxe pour la Commune.
- 15 000 € par an en taxe pour la Communauté de Communes.
- 11 000 € par an en taxe pour le Département.
- 1 000 € par an pour la Région.

Les avantages de ce projet sont les suivants :

- site entretenu, clôturé et sécurisé pendant 22 ans renouvelables (mise en place de l'éco-pâturage)
- valorisation d'un délaissé inexploité.
- participation au PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)
- favorisation d'emplois locaux
- production verte locale.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation et aura un avis de principe à donner ultérieurement (Conseil Municipal de Novembre 2021).

Le Conseil Municipal devra prendre une délibération définitive lors du dépôt du permis de construire.

Vote des subventions – Année 2021.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet du vote des subventions pour l'année 2021.

Propositions 2021		
Associations Communales		
ACCA - LA CHAPELLE-BOUËXIC	180 €	
au titre de la lutte contre les nuisibles	300 €	
Amicale Laique	180 €	
Amicale Laique : activités scolaires	1 258 €	19 € x 182 élèves = 3458 € - 2200 € (structure billes) = 1 258 €
Anciens combattants	180 €	
Club cyclotourisme	180 €	
Club de football	180 €	
Club de football (Aide au championnat pour 3 équipes)	400 €	
Club gymnastique féminine : La Dynamique	180 €	
Zumba	180 €	
Ecole de VTT	1 823 €	
Club du 3° Age	180 €	
Famille Rurale : Travaux Manuels	180 €	
Famille Rurale : Yoga	180 €	
Bouexic animation	1 500 €	
Thai Chi Chuan	180 €	
Association TRALEMANI	600 €	
Associations Cantonales		
Association FNATH	45 €	
Autres		
Association de soins palliatifs – Bain de Bretagne	150 €	
Secours catholique Maure	100 €	
IME Les Ajoncs d'Or – MONTFORT	19 €	
Rêves de Clown	150 €	
Maure Badminton Club	180 €	
TOTAL GLOBAL	8 505 €	

Après en avoir délibéré et procédé au vote dont les résultats ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pouvoir : 1 - Pour : 13 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité : vote les subventions désignées ci-dessus.

Travaux d'aménagement rue du Plat d'Or : acceptation de la subvention au titre des amendes de police.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du 23 Août 2021 de Mr le Préfet d'Ille et Vilaine spécifiant que la Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC peut bénéficier d'une ou plusieurs subventions s'élevant au total à la somme de 24 903 € au titre de la répartition 2021 du produit des amendes de police 2020 relative à la circulation routière concernant les travaux de sécurité rue du Plat d'Or arrêtée comme suit :

Nature des travaux	Localisation	Montant HT de l'opération	Subvention accordée
Aire d'arrêt de bus	RD 776 – rue du Plat d'Or	8 120 €	2 761,00 €
Signalisation des passages piétons	RD 776- rue du Plat d'Or (passages piétons en agglomération)	6 300 €	2 142,00 €
Aménagements de sécurité sur voirie	RD 776- rue du Plat d'Or – 2 plateaux	38 870 €	10 000,00 €
Aménagements piétonniers protégés	RD 776- rue du Plat d'Or – le long des voies de circulation aménagement de trottoirs	99 705 €	10 000,00 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de l'approbation des financements ci-dessus et de l'accord de subvention d'un montant global de 24 903 € et de s'engager à exécuter les travaux subventionnés dans les plus brefs délais.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pouvoir : 1 - Pour : 13 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Approuve les financements ci-dessus et donne son accord à l'octroi d'une subvention d'un montant global de 24 903 € au titre de la répartition 2021 du produit des amendes de police 2020 relative à la circulation routière dans le cadre des travaux d'aménagement de sécurité de la rue du Plat d'Or.

- S'engage à exécuter les travaux subventionnés dans les plus brefs délais.

Taxe d'aménagement : règle générale

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la note à destination des Maires réalisée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer – Le Morgat – 12, rue Maurice Fabre – CS 23167 – 35031 RENNES Cédex inhérente aux modalités de mise en place de la taxe d'aménagement.

Monsieur le Maire rappelle également que toute délibération concernant l'application de la taxe d'aménagement est à prendre avant le 30 Novembre 2021. Monsieur le Maire rappelle, d'autre part, les termes des précédentes délibérations du Conseil Municipal inhérentes à la taxe d'aménagement.

Au vu des textes en vigueur, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet des modalités d'instauration de la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal et propose d'instaurer le taux de 3 % sur les secteurs ayant fait l'objet des délibérations de ce jour.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pouvoir : 1 - Pour : 13 dont 1 pouvoir - Abstention : 0 - Contre : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide d'instaurer la taxe d'aménagement sur le territoire communal dans les conditions désignées ci-dessus.

- La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 Décembre 2024). Toutefois le taux fixé ci-dessus pourra être modifié tous

Tarif – redevance assainissement – Année 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs assainissement collectif étaient fixés comme suit pour l'année 2021 :

- Part fixe : 99,09 €
- Part proportionnelle : 0,62 € le m3

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de la détermination des tarifs assainissement collectif pour l'année 2022 et propose de maintenir les tarifs ci-dessus.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les votes ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 — Pouvoir : 1 - - Pour : 13 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide de maintenir les tarifs pour l'année 2022 comme suit :

- Part fixe : 99,09 €
- Part proportionnelle : 0,62 € le m3.

Assainissement collectif : rapport annuel du délégataire SAUR : Année 2020.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel du délégataire SAUR pour l'année 2020 concernant l'assainissement collectif :

1°) Données chiffrées

- Linéaire de réseau : 8 531 mètres linéaires
- Equivalent habitant : 800
- Nombre d'usagers : 349
- Volumes :
- 2019 : 26 642 m3
- 8,38 %
- 2020 : 28 874 m3

2°) Synthèse de conformité

Le bilan 24 h réalisé en 2020 s'est révélé non conforme. La station sera déclassée pour l'année 2020 comme pour 2019.

La collectivité a choisi EF Etude pour réaliser de schéma directeur qui a permis d'étudier les solutions adéquates pour réduire les eaux claires parasites et les solutions de traitement adéquates.

Le schéma directeur comporte une étude pour remplacer les lagunes obsolètes par une nouvelle station d'épuration : station à boues activées pour 1 300 équivalents habitants.

Une convention de rejet pour la crêperie LE GUEN a été réalisée par la SAUR en lien avec la future station.

3°) Intervention sur le réseau

- 940 mètres linéaires d'hydrocurage préventif ont été réalisés en 2020.
 - 1 665 mètres linéaires d'hydrocurage préventif ont été réalisés en 2019.
- N.B : obligation : 10 % du réseau par an : 853 ml.

4°) Proposition d'amélioration de l'exploitation

* L'évolution de la charge organique sur les lagunes (87 % en 2017, 76 % en 2018) montre qu'il devient nécessaire d'envisager la création d'une station d'épuration.

* La présence d'un débitmètre sur les refoulements du poste de relevage (Pont-es-Frères et Champs-Toussiers) permet une meilleure gestion des réseaux et facilite notamment la détermination des eaux claires et parasites.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de l'approbation de ce rapport.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les votes ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pouvoir : 1 - Pour : 13 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le rapport annuel du délégataire SAUR pour l'année 2020 concernant l'assainissement collectif.

Adhésion au réseau BRUDED – Année 2021.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du 21 Septembre 2021 de l'association BRUDED (Bretagne Rurale et Rurbaine pour un Développement Durable) domiciliée 19, rue des Chênes – 35630 LANGOUET proposant à la Commune d'adhérer à l'association BRUDED pour un montant de 456,30 € (0,30 € x 1 521 habitants). Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pouvoir : 1 - Pour : 13 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide d'adhérer à BRUDED pour l'année 2021 pour un montant de 456,30 €.

Embauche CDD : Adjoint d'animation : 8,5/35^{ème}.

Monsieur le Maire précise qu'afin d'assurer le suivi des plannings de la salle multi-sports et l'animation de Bouexic Accueil, il y aurait lieu de créer un poste d'adjoint d'animation, non permanent, à temps non complet, à hauteur de 8,5/35^{ème} pour une durée de 6 mois du 16 septembre 2021 au 15 mars 2022. Monsieur le Maire propose d'embaucher sur ce poste Mme LESCAUT Amélie domiciliée 19, rue de Villeneuve à LA CHAPELLE-BOUEXIC.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pouvoir : 1 - Pour : 13 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide de créer un poste d'adjoint d'animation non permanent et d'embaucher Mme LESCAUT Amélie du 16 Septembre 2021 au 15 Mars 2022 à hauteur de 8,5/35^{ème}.

Présentation du Plan Communal de Sauvegarde

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) comme suit :

- Chapitre I : Organisation communale de crise
- Chapitre II : Action auprès de la population
- Chapitre III : Risques recensés
- Chapitre IV : Moyens et ressources
- Chapitre V : Document de gestion de crise.

Monsieur le Maire présente également le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de l'approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pouvoir : 1 - Pour : 13 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) désigné ci-dessus.
- Approuve le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) sachant qu'un exemplaire du DICRIM sera distribué auprès de chaque famille de la Commune.
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à prendre un arrêté inhérent à la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Règlementation relative au bruit du voisinage.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la réglementation de droit commun relative au bruit du voisinage spécifiée dans l'arrêté préfectoral du 10 Juillet 2020 :

1°) Article 6

Les activités professionnelles à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, mettant en œuvre des outils ou des appareils de quelque nature qu'ils soient produisant un bruit d'une intensité gênante pour le voisinage doivent être interrompues entre 20h et 7h00 et toute la journée des dimanches et jours fériés.

2°) Article 10

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations tels que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, outils de percussion etc ... sont interdits de 20h00 à 8h00.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 31 Août 2021 d'un administré sollicitant « en fonction des circonstances locales la prise d'un arrêté municipal déterminant les dispositions plus contraignantes notamment les samedis, dimanches et jours fériés.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas mettre en place de dispositions plus contraignantes en terme de réglementation relative au bruit de voisinage et de se conformer au droit commun. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pouvoir : 1 - Pour : 13 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide de ne pas mettre en place de dispositions plus contraignantes en terme de réglementation relative au bruit de voisinage et de se conformer au droit commun.

Autorisation de poursuivre par le Trésorier de GUICHEN.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'autorisation permanente et générales de poursuites émise par Monsieur le Trésorier de GUICHEN dans les conditions suivantes : « Autorisation d'engager toutes les poursuites que le comptable de GUICHEN : Mr Vincent GILLET, jugera nécessaires pour le recouvrement contentieux des titres, articles de rôles émis par ses soins concernant le budget principal, le cas échéant, les budgets annexes et rattachés. » Cette autorisation étant valable pour toute la durée du mandat du Maire et pouvant être modifié ou annulée à tout moment. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pouvoir : 1 - Pour : 13 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Emet un avis favorable à l'autorisation de poursuites par le Trésorier de GUICHEN : Mr Vincent GILLET, dans les conditions désignées ci-dessus.

- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'arrêté inhérent à cette autorisation de poursuites.

Informations :

Vœux du Maire : Année 2022.

La cérémonie des vœux du Maire pour l'année 2022 est fixée au 8 Janvier 2022 à la salle-polyvalente.

VHBC : désignation d'un élu référent Transition Energétique par Commune

Mr Michel CHAUDAGNE est désigné en tant qu'élu titulaire et Mr MORAZIN Roger en tant qu'élu suppléant afin d'assurer la fonction de référent Transition Energétique au sein de Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) dans le cadre de l'étude de planification des énergies renouvelables.

VHBC : désignation d'un membre COPIL pour l'étude OPAH – RU

Monsieur CHAUDAGNE Michel est désigné en tant membre du COPIL (Comité de Pilotage) afin de participer à l'étude OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) – RU (Rénovation Urbaine) au sein de Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC).

Lieu de réunion du Conseil Municipal.

Au vu de la situation sanitaire actuelle, il est décidé de maintenir le lieu de réunion du Conseil Municipal à la salle-polyvalente.

Réunion du 15 Novembre 2021

Réfection des réseaux d'eaux pluviales : rue du Plat d'Or : proposition de mission de maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de mission de maîtrise d'œuvre effectuée par le Cabinet Atelier Bouvier Environnement domicilié 12, allée de la Grande Egalonne -35740 PACE concernant la réfection des réseaux d'eaux pluviales pour un montant de 16 000,00 € HT soit 19 200 € TTC au taux de 8%.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 15. Pouvoir : 0. Pour : 15. Contre : 0. Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide de retenir la proposition de mission de maîtrise d'œuvre du Cabinet ATELIER BOUVIER ENVIRONNEMENT désigné ci-dessus pour un montant de 16 000,00 € HT soit 19 200,00 € TTC au taux de 8% dans le cadre des travaux de réfection des réseaux pluviales.

Accord de principe et engagement de la municipalité à fournir une attestation permettant la géolocalisation des parcelles de l'ancienne carrière de la Pichais (y compris le terrain situé au lieu-dit « Les Cources »), pour l'installation d'un parc photovoltaïque au sol.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'entreprise LUXEL a fait part de son projet de développement d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune.

Il rappelle que le chef de projet, Mr BECHET Arnaud, est venu en mairie présenter le projet aux élus le 11 Octobre 2021. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats ont été les suivants :

- Nombre de votants : 15. Pouvoir : 0. Pour : 13. Contre : 1. Abstention : 1

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents :

- est favorable et donne son accord à la société LUXEL pour le démarrage des études de faisabilité en vue de l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur les parcelles de l'ancienne carrière de La Pichais (y compris le terrain situé au lieu-dit « Les Cources »).

- s'engage à fournir à la demande de LUXEL une attestation permettant la géolocalisation des parcelles de l'ancienne carrière de La Pichais y compris le terrain situé au lieu-dit « Les Cources » et donne pour cela le pouvoir de signature à Monsieur le Maire.

- autorise la réalisation d'éventuelles procédures d'adaptation du document d'urbanisme en vigueur dans la commune pour consolider la faisabilité du projet au regard des différentes réglementations auxquelles sont soumises les centrales photovoltaïques au sol

Secrétariat de Mairie : recrutement d'un attaché territorial.

Dans le cadre du départ en retraite de Mme BAMA Marie-Clémence à compter du 1^{er} Mai 2022, actuellement attaché territorial ; Monsieur le Maire propose de procéder au recrutement de Mme Marion PENEL domiciliée 50, rue Chabannes – 80 000 AMIENS par voie de mutation à compter du 14 Février 2022 sur le grade d'attaché territorial au 5^{ième} échelon à hauteur de 35/35^{ième} afin de permettre un tuilage sur ce poste pour la période du 14 Février 2022 au 30 Avril 2022.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 15. Pouvoir : 0. Pour : 15. Contre : 0. Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Emet un avis favorable au recrutement de Mme Marion PENEL domiciliée 50, rue Chabannes – 80 000 AMIENS par voie de mutation à compter du 14 Février 2022 sur le grade d'attaché territorial au 5^{ième} échelon à hauteur de 35/35^{ième} dans les conditions désignées ci-dessus.

• **Services techniques : appel à candidature**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la composition du personnel des services techniques :

- 1 responsable des services techniques : 35/35ème
- 1 adjoint technique : 35/35ème
- 1 deuxième adjoint technique : 28/35ème
- 1 troisième adjoint technique : 17,5/35ème

Monsieur le Maire précise qu'un des agents techniques est en arrêt maladie probablement pour une longue durée. En conséquence, Monsieur le Maire précise qu'afin de renforcer l'équipe actuelle des services techniques, il serait judicieux de lancer un appel à candidature pour un poste d'adjoint technique à hauteur de 35/35ème. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 15. Pouvoir : 0. Pour : 15. Contre : 0. Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide de lancer un appel à candidature pour un poste d'adjoint technique à hauteur de 35/35ème.

• **Renouvellement de contrat : Chenil Service : SACPA.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du nouveau devis proposé par la Société SAS SACPA domiciliée 12, place Gambetta – 47700 CASTEL JALOUX relatif au renouvellement du contrat de fourrière animale comprenant les prestations suivantes :

- la capture et la prise en charge des animaux divagants.
- la capture, la prise en charge et l'enlèvement en urgence des animaux dangereux.
- la prise en charge des animaux blessés et le transport vers une clinique vétérinaire partenaire.
- le ramassage des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kg et leur évacuation via l'équarisseur adjudicataire
- la gestion du centre animalier (fourrière animale)
- le reporting en temps, réel de l'activité de fourrière (entrées / sortie des animaux) avec un accès direct sur le logiciel métier.

La participation annuelle est calculée comme suit :

0,856 € HT x 1 521 habitants = 1 301,98 € HT soit 1 562,38 € TTC.

Le présent contrat est conclu pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} Janvier 2022 renouvelable 3 fois par période de 12 mois sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet du renouvellement de ce contrat.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 15. Pouvoir : 0. Pour : 15. Contre : 0. Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide de renouveler le contrat SACPA relatif à la fourrière animale dans les conditions désignées ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le contrat désigné ci-dessus.

. Informations

Rapport d'activité 2020 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets du SMICTOM.
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité 2020 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets du SMICTOM :

1°) Les chiffres clés

- 44 Communes (VHBC : 18 Communes – Porte de Loire Communauté : 20 Communes – Redon Agglomération : 6 Communes 631.
- . 85 099 habitants
- . Evolution démographique de moins en moins soutenue depuis 3 ans : 0,36.
- . Superficie : 1 128 km²
- . Territoire rural dispersé : 75 habitants au km².
- . 36 500 logements dont :
 - . 85 % de résidences principales
 - . 6 % de résidences secondaires
 - . 9 % de logements vacants
- . Les élus : Présidente : Mme Christine GARDAN
- . Le personnel : 24 agents

2°) Flux et tonnages :

- . déchets résiduels : 6 754 tonnes
 - . emballages : 3 783 tonnes
 - . biodéchets : 4 743 tonnes
 - . verre : 4 453 tonnes
 - . papiers : 1 379 tonnes
 - . déchets apportés en déchèterie : 22 553 tonnes.
- Soit un ensemble de déchets pris en charge de 41 367 tonnes.

3°) Organisation et équipements :

- emballage : 2 8 542 bacs individuels et collectifs
- déchets résiduels : 36 605 bacs individuels et collectifs
- biodéchets : 34 923 bacs individuels et collectifs
- + 29 points d'apport volontaire.
- 212 conteneurs à verre
- 183 conteneurs à papier

- 7 déchetteries pour les particuliers et professionnels
- 1 plate-forme de dépôt des végétaux (Le Petit-Fougeray)
- 2 recycleries : Bain de Bretagne et Pipriac.

4°) Composteurs :

- 7 567 composteurs en place en 2020 dont :
 - 5 787 composteurs en bois de 600 litres
 - 2080 en plastique de 320 litres.



Rappel :

La collecte des bacs a lieu le vendredi pour la Commune de LA CHAPELLE-BOUËXIC. Il est préférable de sortir les bacs la veille.

Toutes les infos sur
<http://www.smictom-paysdevilaine.fr/>

Espace Renov Habitat

L'Espace Renov' Habitat vous accompagne dans votre projet de travaux.

Le froid sera bientôt de retour et vous souhaitez réduire vos consommations de chauffage ?

L'Espace Renov' Habitat peut vous accompagner dans votre projet. Plusieurs dispositifs d'aides financières sont disponibles pour des travaux de rénovation énergétique : isolation, ventilation, chauffage et eau chaude sanitaire.

Voici un panorama non exhaustif des aides que vous pouvez mobiliser (les démarches sont à réaliser avant signature de devis) :

- Les aides de MaPrimeRénov' : une aide plafonnée à 20 000 € sur 5 ans.
- Les aides des fournisseurs d'énergies ou Certificats d'économies d'Énergie (CEE) : une aide cumulable avec MaPrimeRénov'.
- L'aide « Habiter Mieux Sérénité » de l'ANAH (pour les ménages aux revenus modestes) : Aide pouvant aller jusqu'à 50 % du montant total des travaux HT (15 000 € max) + une prime Habiter Mieux de 10 % (3 000 € max), soit 18 000 € maximum de subvention.
- Aide de la CAF (quotient familial inférieur à 1 000 €) : jusqu'à 5 000 € de subvention

Avant de vous lancer, contactez l'Espace Renov' Habitat, le service public local pour vous apporter un appui technique, réglementaire et financier, de manière gratuite, neutre et indépendante pour toutes vos démarches liées à la rénovation de votre logement.

Une évaluation énergétique (gratuite) de votre logement comprenant une visite à domicile et allant jusqu'à l'analyse de devis peut vous être proposée sous certaines conditions.

Contact : 02 99 57 02 20 - www.espacerenovhabitat-paysdesvallonsdevilaine.fr

Infographic for Espace Renov' Habitat. It features the logo 'Espace Renov' Habitat' in a yellow speech bubble, the 'Pays des Vallons DE VILAINE' logo, and the text 'Des travaux, un projet ?' next to a lightbulb icon and 'Faites des économies d'énergie'. Below this, it states 'Un service public de proximité accessible à tous (aucune condition de ressources)'. The contact number '02 99 57 02 20' and website 'www.espacerenovhabitat-paysdesvallonsdevilaine.fr' are prominently displayed. At the bottom, there are logos for various partners including 'BRETAGNE', 'Vallons de Haute Bretagne', 'Rénov' Habitat Bretagne', 'adil', and 'FAIRE'.

FAIRE AVEC

Espace **Rénov' Habitat**

Pays des Vallons
DE VILAINE

Développement Durable

Intoxication Monoxyde de carbone



L'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux **intoxications au monoxyde de carbone (CO)**, lourdes de conséquences pour la santé des personnes.

Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Sur la période du 1^{er} septembre 2020 au 30 août 2021, 9 signalements d'intoxication accidentelle dans des logements particuliers ont été déclarés dans le département d'Ille et Vilaine impliquant 25 personnes dont 16 ont été transportées vers un service d'urgence.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de **production d'eau chaude et de chauffage**, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment **les chauffages d'appoint** utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique.

Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations, coupures d'électricité ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les **groupes électrogènes ou les motopompes**. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.

Le maintien d'une **aération permanente** dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les **consignes de bonne conduite** sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- Faire évacuer les lieux ;
- Appeler les secours (112, 18 ou 15) ;
- Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.

Plus d'infos sur le site : www.prevention-maison.fr



N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la commune

www.lachapellebouexic.fr

HORAIRES ET PERMANENCES :

Mairie

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15

Permanences les samedis suivants

De 9h30 à 12h00

8 et 22 Janvier

5 et 19 Février

5 et 19 Mars

Permanence des élus sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00.



37 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.01.15
www.lachapellebouexic.fr
✉ mairie.de.la.chapelle.bouexic@orange.fr

Agence Postale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h00



12 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.01.10

Médiathèque Municipale

Mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 18h00

Mercredi

De 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Samedi

de 10h30 à 12h30



19 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.05.71
✉ bmlachapellebouexic@gmail.com

Espace Multimédia

Sur rendez vous
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
De 10h00 à 12h00



19 Rue de la Mairie ☎ 02.99.92.05.71
✉ linda.lelay@vallonsdehautebretagne.com

Permanences Architecte Conseil sur rendez-vous.

A l'espace social Chorus
☎ 02.99.92.46.99
Mairie de Guichen
☎ 02.99.52.05.75



Permanences Député

Uniquement sur rendez-vous auprès de son collaborateur Nicolas Elleouet au 06.64.82.58.50 ou par mail Nicolas.Elleouet@clb-an.fr
Vendredi de 15h à 18h à Guichen



Vallons de Haute Bretagne Communauté

ZA les landes
12, rue Blaise Pascal - BP 88051
35580 GUICHEN
☎ 02 99 57 03 80
accueil@vallonsdehautebretagne.fr



Permanences Conciliateur de Justice

Uniquement sur rendez-vous
Mairie de Guichen ☎ 02.99.05.75.75
Chorus - Val d'Anast ☎ 02.99.92.46.99



Déchetterie

Hiver du 01/11 au 31/03 :
Lundi de 14h à 17h

Mercredi, vendredi et samedi

De 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Été du 01/04 au 31/10 :

Mercredi, vendredi et samedi

De 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Route de Maure à MERNEL



Transports

Les dépliants concernant les nouveaux horaires des transports Illeloo en direction de Rennes sont disponibles à l'agence postale, à la mairie ou à la bibliothèque. Ils sont également affichés à l'abri de bus « Rue de Rennes ».

Directeur de la publication : Roger MORAZIN. Responsables éditoriaux : Roger MORAZIN, Jean-Yves BOUET, et la Commission Communication. Graphisme-Conception-Réalisation : Linda LE LAY.

Impression : Identic, rue de la carrière - 35514 CESSON SEVIGNE Cédex. Tirage : 620 Exemplaires.

Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation. Dépôt légal : Janvier 2022